

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale extraordinaire

Jeudi 18 mars 2021 à 18 h
Format Zoom

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Approbation de l'ordre du jour
 3. Prorogation du mandat des administrateurs 2021-2022
 4. Levée de l'assemblée
-

1. Mot de bienvenue

L'assemblée est présidée par M^e David Sultan. Celui-ci souhaite la bienvenue aux participants et constate le quorum. Il signale que le seul point à l'ordre du jour sera la prorogation du mandat du conseil d'administration actuel jusqu'en juin 2022. Il ajoute qu'une période de questions sur d'autres sujets pourra suivre, s'il reste du temps une fois l'objet de l'assemblée réglé. Il rappelle que l'assemblée doit être levée à 19 h 15.

Il donne les instructions relatives au déroulement et à la prise de parole. Avant de demander l'adoption de l'ordre du jour, il présente le contexte qui a justifié à la convocation de cette assemblée générale extraordinaire par le président de la CSUQ, l'hon. Jacques Saada. En raison de la pandémie, y a-t-il lieu de tenir une élection en juin 2021 comme prévu ou convient-il de proroger le mandat des administrateurs jusqu'en juin 2022?

D. Sultan déclare que tout le processus est rigoureusement conforme aux statuts et règlements de la CSUQ.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20210318-1

Proposé par Zaki Ghavitian. Appuyé par Michel Chokron. Adopté.

J. Saada précise que le corps des gouverneurs est en faveur de la prorogation, mais que le C.A. est partagé sur la question. Il souligne que, dans ces conditions, a décidé de ne faire aucune recommandation quant à la résolution et de s'en remettre à la décision de l'assemblée.

Le débat est ouvert. Certains allèguent notamment qu'elle empêcherait la venue de jeunes au sein du leadership communautaire, qu'il s'agit d'une deuxième prorogation, ou que cette élection pourrait se tenir malgré les conditions sanitaires. D'autres insistent sur les avantages pratiques de la prorogation dans ce contexte exceptionnel.

Le vote est demandé.

IL est résolu de proroger le mandat des administrateurs jusqu'en juin 2022

Résolution 20210318-2

Proposé par David Bensoussan. Appuyé par Arielle Sebah Lasry. Adopté à une majorité de 82 %.

3. Levée de l'assemblée générale – 19 h 15

M^e David Sultan clôt l'assemblée et remercie tous les participants.

Yoan Amar
Secrétaire général